

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2001)
Heft: 5

Vorwort: Editorial : chère lectrice, cher lecteur
Autor: Aeby, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans son engagement pour la dignité de la vieillesse et en partenariat étroit avec d'autres institutions, Pro Senectute entreprend en ce moment une analyse de la maltraitance, cette violence «banale», quotidienne, qui affecte en tout cas 5% des personnes âgées dans leur milieu de vie habituel, au sein de leur famille ou dans une institution de prise en charge. (Cf. p. 3-4). Il s'agit d'en savoir plus sur ces phénomènes jusqu'ici tabous, de manière à pouvoir apporter les réponses circonstanciées et adéquates qu'on est en droit d'attendre de nous.



Pierre Aeby

On peut opérer les distinctions suivantes entre les types de mauvais traitements envers les personnes âgées: ceux qui sont réprimés par notre ordre juridique et traités comme tels (par ex. le meurtre), ceux qui, tout en étant réprimés par notre ordre juridique, restent souvent cachés (par ex. la contrainte dans le cercle familial) et, enfin, ceux qui ne sont pas perçus comme actes de maltraitance, parce que notre culture ne les a pas encore tout à fait assimilés comme tels (par ex. un déménagement forcé dans un EMS). Ce sont les deux dernières catégories qui requièrent une intervention prioritaire de notre part. Nous sommes d'ailleurs confortés dans notre démarche notamment par le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui, en octobre dernier, a réuni des experts en la matière, à Neuchâtel, durant trois jours, pour traiter avant tout du droit à l'autodétermination des personnes, quel que soit leur âge.

Pierre Aeby
directeur adjoint, Pro Senectute Suisse

L'air du temps

En route pour Madrid

Les Nations Unies organisent une «Assemblée mondiale sur le vieillissement», à Madrid, en avril 2002. La Suisse s'y prépare activement.

Ce n'est pas un hasard si la première assemblée mondiale de l'ONU en ce début du 21^e siècle porte sur les questions de la vieillesse et du vieillissement. L'espérance de vie croît, en effet, aussi bien dans les nations industrialisées que dans ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde. L'évolution démographique constitue donc un défi pour les régions pauvres comme pour les sociétés riches. Bien que le degré de préparation de chaque pays varie fortement, depuis un certain temps même ceux qui bénéficient d'un bon système public de prévoyance vieillesse sont régulièrement confrontés à des difficultés de financement.

Cette assemblée mondiale doit être l'occasion de prendre conscience que la «société de longue vie» est en train de devenir une réalité globale. La majorité des personnes âgées vivent, aujourd'hui déjà, dans des pays en développement. La plupart du temps, elles font partie des membres les plus faibles du corps social. Très peu d'entre elles bénéficient de l'assurance d'une rente de vieillesse. Les formes traditionnelles de prévoyance vieillesse disparaissent lorsque la population jeune est drainée vers les agglomérations urbaines à la recherche d'emplois et qu'elle laisse le reste de la famille sur place sans soutien suffisant.

Cette rencontre mondiale va donc mettre l'accent sur les carences économiques que doivent affronter les personnes âgées et sur ce qu'il faut entreprendre pour y remédier. C'est en cela que les sociétés nanties sont interpellées, afin qu'elles intègrent cette question dans leurs politiques de développement.